

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 2 avril 2019

Membres présents :

Membres de droit :

Mme CARPENTIER, proviseure ; Mme PATRIS, proviseure adjointe ; Mme DUPONT, adjointe gestionnaire ; M. HEFFINGER, C.P.E.

Membres représentants élus des personnels d'enseignement et d'éducation :

M. BESSOUAT, M. BONNIVARD, Mme FRANCHIN, Mme LE ROY ; Mme RAIMBAUD, M. RANAIVOSON.

Membres représentants élus des élèves :

Membres représentants élus des parents d'élèves :

M. DESGRANGES ; Mme JULIEN ; Mme RENARD ; Mme KEGNE

Membres représentants des collectivités :

Mme CAQUIN Michèle, représentante de la commune ; M. PETIOT, représentant de la communauté d'agglomération Roissy-Pays-de-France

Personnalité qualifiée : M. BUCHET, maire de Saint Witz

Membre(s) invité(s) : M. BARGET, professeur de SVT ; M. VALETTE, agent comptable ; Mme FROMAGE, fondée de pouvoir de l'agence comptable du lycée Gérard de Nerval de Luzarches.

Membre(s) excusé(s) : BELLILI KENZA (TES2), POYET Lise (TES2) ; CARLIER Thomas (TSTMG) ; DUVAL Sarah (TSTMG) ; RENARD Thomas (TS2) ; Mme MOORGHEN, représentante élue des parents d'élèves FCPE ; M. ARCIERO Anthony, représentant du département du Val d'Oise ; M. JIMENEZ Benoît, représentant de la région Ile-de-France.

Mme Carpentier ouvre la séance à 18h08. Le quorum étant atteint avec 14 membres présents sur les 26 attendus, le conseil peut valablement siéger.

Mme Dupont accepte d'être secrétaire de séance.

I-1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Carpentier indique que le point 1) du domaine financier doit être retiré car la région a confirmé la nécessité de lancer un Marché A Procédure Adaptée pour la restauration scolaire en délégation de service public pour l'année scolaire 2019-2020.

Mme Carpentier informe également l'assemblée du fait que les représentants des personnels ont posé plusieurs questions diverses.

Mme Carpentier soumet au vote l'ordre du jour modifié :

I – Affaires Générales

- 1) *Approbation de l'ordre du jour modifié*
- 2) *Approbation du PV de la séance du CA du 14/02/2019*
- 3) *Plan Particulier de Mise en Sûreté*

II – Domaine pédagogique et éducatif

- 1) *Présentation du projet d'éco-lycée*

III – Domaine financier

- 1) *Compte-financier 2018 – Pour vote*
- 2) *DBM prélèvement sur fonds de réserve – Pour vote*

IV – Marchés, contrats et appels d'offre

- 1) *Délégation de Service Public de la restauration*

V – Questions diverses

I -Affaires générales

1) Approbation de l'ordre du jour modifié

Mme Carpentier demande à l'assemblée d'approuver l'ordre du jour modifié du conseil d'administration.

14 VOTANTS

0 CONTRE

0 ABSTENTION(S)

14 POUR

Le conseil d'administration approuve l'ordre du jour modifié du conseil d'administration.

18h 10 : Arrivée de Mme et M. Desgranges

2) Approbation du P.V. du CA du 14/02/2019

Mme Carpentier soumet au vote le procès verbal du Conseil d'Administration du 14/02/2019.

16 VOTANTS

0 CONTRE

1 ABSTENTION(S)

15 POUR

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal du CA du 14/02/2019.

3) Présentation du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Mme Carpentier informe l'assemblée que l'exercice de simulation constituant le seul mode de validation du Plan Particulier de Mise en Sûreté, celui-ci ne donne lieu qu'à une présentation en conseil d'administration.

Mme Carpentier présente donc le PPMS : le document est un outil d'aide à la gestion d'un événement de sécurité civile pour le chef d'établissement car il permet de savoir « qui fait quoi et comment » face à une situation d'exception, c'est-à-dire différente des accidents de la vie quotidienne.

Il a pour objectif de se préparer à faire face à une situation de crise liée à un risque majeur (ex. : accident industriel ou résultant d'un transport de matière dangereuse, nuage toxique, explosion suivie de nuage toxique ; risque naturel tel qu'inondation, glissement de terrain, tempête, ...) ou une menace majeure (ex. : attentat ou attaque armée) :

- pour assurer la sécurité des personnes, élèves et personnels en attendant l'arrivée des secours ;
- appliquer les directives des autorités.

L'alerte interne de mise à l'abri améliorée (MMA=confinement, type nuage toxique), est déclenchée par le chef d'établissement ou son adjoint.

L'alerte interne en cas d'alerte attentat-intrusion est distincte de l'alarme incendie et de la mise à l'abri améliorée (confinement). Elle est déclenchée par le premier témoin qui n'est pas forcément le chef d'établissement ou son adjoint.

Le document recense notamment différentes fiches d'information à destination des personnels de l'établissement.

Cette année scolaire, un premier exercice de MMA a été réalisé le 15/11/2018. Un second exercice d'alerte attentat-intrusion doit avoir lieu le mardi 16/04/2019. Les personnels recevront en amont les consignes adaptées à ce type d'exercice.

Le PPMS doit faire l'objet d'une actualisation au moins annuelle.

I- Domaine pédagogique et éducatif

1) Présentation du projet d'éco-lycée

M. Barget présente le projet de labellisation E3D du lycée.

Il s'agit d'un projet en cours depuis l'année dernière, sous la forme d'un club de développement durable. Les élèves y travaillent le mardi, sur temps périscolaire. Ils ont choisi d'étudier « le papier, le tri des déchets », des diagnostics ont été réalisés, ainsi que la mise en place de poubelles, le but étant de responsabiliser la communauté scolaire. Un sapin éco-responsable a été réalisé pendant la période de Noël, ce qui a permis de réfléchir sur la problématique des déchets en créant des décorations. Un groupe d'élèves s'est investi dans la prise en compte du « gâchis du pain » au restaurant scolaire en pesant régulièrement le pain à jeter après les repas. Des élèves vont aussi s'occuper de la mise en place de fleurs et arbustes dans les jardinières aux abords et à l'entrée du lycée.

La participation au club augmente avec la venue d'élèves de classes de première, ce qui est rassurant pour la continuité du projet. Les nouveaux participants souhaitent sensibiliser les élèves au respect de l'environnement du lycée par une journée « éco-gestes » concernant les papiers et mégots de cigarette jetés au sol, etc. Un projet de tri en restauration sera à développer, ainsi que la mise en place de la communication au sein de l'établissement.

La présentation du projet E3D au conseil d'administration entre dans le cahier des charges pour obtenir le niveau 1 de l'éco-label.

Monsieur le Maire précise que la société Sigidurs est un bon partenaire qui peut être sollicité dans le cadre de ce projet.

18h 25 : Arrivée de Mme Kegne.

III- Domaine financier

1) **Compte financier 2018 - pour vote**

M. Valette indique que le compte financier est constitué de deux parties :

- un rapport de gestion de l'ordonnateur chef d'établissement ;
- un rapport de l'agent comptable.

Mme Fromage, fondée de pouvoir de l'agence comptable, présente le rapport de l'agent comptable pour l'exercice 2018. Elle présente les différents axes d'analyse de la situation financière de l'établissement, et indique la situation saine de l'établissement du point de vue financier. Le bilan fait apparaître une autonomie financière de 107165,21 €, soit 46,79 jours de fonctionnement de l'établissement sans subvention, ce qui est supérieur aux 30 jours réglementaires.

Mme Dupont, adjointe gestionnaire, présente aux membres du CA le bilan des activités du service de gestion pour l'année 2018. Elle fait état des engagements financiers principaux en fonction des différents domaines du budget. Elle évoque les recettes de l'établissement et les principales dépenses sur l'exercice 2018.

Après avoir remercié Mme Fromage et M. Valette pour leur présentation du rapport, Mme Carpentier soumet au vote de l'assemblée le compte financier 2018 arrêté en recette à 822419,08 € et en dépenses à 856410,08 €, avec un résultat déficitaire de -31104,46 €.

17 VOTANTS	0 CONTRE	0 ABSTENTION(S)	17 POUR
-------------------	-----------------	------------------------	----------------

Le conseil d'administration approuve le compte financier 2018, arrêté en recette à 822419,08 € et en dépenses à 856410,08 €, avec un résultat déficitaire de -31104,46 €.

Mme Carpentier soumet au vote de l'assemblée l'affectation du résultat pour -31104,46 € sur les réserves de l'établissement.

17 VOTANTS	0 CONTRE	0 ABSTENTION(S)	17 POUR
-------------------	-----------------	------------------------	----------------

Le conseil d'administration approuve l'affectation du résultat pour -31104,46 € sur les réserves de l'établissement.

2) **Prélèvement sur fonds de réserve - DBM pour vote**

Le bilan du compte financier ayant mis en avant des fonds de réserve mobilisables, Mme Carpentier soumet au vote de l'assemblée le prélèvement sur fonds de réserve suivant, pour un montant total de 5 463,73 €:

- remplacement de la centrale de vidéosurveillance : 4704,00 €
- complément participation voyage scolaire : 759,73 € dont :
 - prise en charge part élève voyage scolaire : 199,30 €
 - complément accompagnateurs en Catalogne : 544,00 €
 - complément accompagnateurs en Angleterre : 6,43 €

17 VOTANTS	0 CONTRE	0 ABSTENTION(S)	17 POUR
-------------------	-----------------	------------------------	----------------

Le conseil d'administration approuve le le prélèvement sur fonds de réserve pour un montant de 5509,73 €.

IV – Marchés, contrats et appels d'offre

1) Délégation de Service Public – restauration scolaire

V – Questions diverses

Q1- Un calendrier précis des travaux de réalisation de cette clôture a-t-il été établi par la Région Ile-de-France ?

Mme Dupont explique que la société qui avait établi le diagnostic de sécurisation n'a jamais renvoyé son devis à l'établissement.

Une nouvelle société CSInnov a été sollicitée pour le diagnostic de sécurisation et a envoyé un devis, qui vient d'être signé par Mme Carpentier. Le diagnostic doit donc être réalisé le 9 avril 2019. La société CSInnov doit ensuite établir un rapport qui doit permettre d'identifier les besoins et les priorités en termes de sécurité et de faire des préconisations à l'établissement. A partir de ce rapport, Mme Dupont sollicitera des sociétés pour des devis concernant les différents aspects de mise en sécurité (clôture, caméras de vidéosurveillance,...), en lien avec les différentes préconisations, ce qui permettra de demander ensuite une dotation à la région (délai de toute la procédure estimé : un mois).

Q2- Si le projet envisagé permettra la mise en sécurité des véhicules des enseignants ?

La clôture permettra également de sécuriser le parking privé.

Q3- Si le projet envisagé permettra l'accès à l'établissement pour les enseignants sans devoir sortir de la clôture ?

Non, ce n'est pas prévu.

Q4- En attendant la mise en place de cette clôture, pourriez-vous mettre à disposition des enseignants une télécommande permettant l'accès au parking fermé, situé derrière les logements de fonction.

Mme Dupont indique que l'étude est en cours pour l'achat de bips d'accès au parking. Une demande de devis pour l'achat de 20-25 bips a été faite dans le cadre du contrat multitechnique. En attendant, l'accès au parking fermé pourra être donné par la loge, une information sera faite dans ce sens à l'agent d'accueil.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Carpentier lève la séance à 19h40.

La secrétaire de séance,
Joëlle Dupont



La présidente,
Marianne Carpentier

